



P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Muret

Par délibération du Conseil Municipal
Approbation du PLU : 12/11/2015
1^{ère} modification : 12/11/2016
2^{ème} modification : 25/06/2017
3^{ème} modification : 27/03/2019
4^{ème} modification : 19/03/2020
5^{ème} modification : 12/07/2021
6^{ème} modification : 07/07/2022
7^{ème} modification : 25/02/2023
8^{ème} modification : 26/02/2024
9^{ème} modification : 25/07/2025

9^{ème} modification du PLU

5 – RÈGLEMENTS

5b. Documents Graphiques du Règlement :
5b1. Échelle 1/12500^{ème}

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse zone métropolitaine
Chemin de la Vallée - 31000 Toulouse - 05 61 00 00 00 - www.mairie-muret.fr

LEGENDE

Limite zone et de secteur

--- Limite de zone et de secteur

PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE PLU

- Espace boisé classé à conserver ou à créer (article L.113.1 du CU)
- Emplacement réservé pour ouvrage public installation d'intérêt général ou espace vert
- Servitude de mixité sociale (article L.151-15 du CU)
- Secteurs soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation O.A.P.
- Localisation des accès imposés
- Zone d'aménagement commercial Z.A.C.O.M.
- ★ Eléments bâtis d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)

- ***** Prescription d'implantation
- Prescription de hauteur
- Prescription d'implantation et de stationnement

AUTRES INDICATIONS

- Périmètres de protection des monuments historiques (annexe servitudes)
- Zones inondables: voir plan des servitudes

NUISANCES SONORES

- Vies classées bruyantes
- PEB de l'aérodrome de Muret - L'Herm



ECHELLE : 1/12 500